

Inscription à l'examen professionnel de Régisseur·euse technique de spectacle

Données personnelles

Prénom, nom :

Adresse :

Code postal, lieu de résidence :

Numéro AVS :

Courrier électronique :

Téléphone/Mobile :

Fonction et employeur :

Lieu, date :

Signature :

Adresse de facturation (uniquement si les adresses d'inscription et de facturation ne sont pas identiques)

Nom/employeur :

Rue/numéro

NPA/localité :

Type d'examen* Complet Travail de projet uniquement épreuves écrites uniquement

Spécialité Scène Lumière

Langue Allemand Français Italien

Annexes CV - description précise de l'expérience professionnelle
 Copie des diplômes et certificats de travail
 Copie d'une pièce d'identité officielle avec photo

Disposition **L'inscription** à l'examen professionnel doit être **accompagnée** d'une **note d'intention** relative au travail de projet. Celle-ci informe sur le projet choisi, son périmètre et contient la table des matières prévue. Elle comprend au maximum 2 pages. La commission d'examen valide la note d'intention du travail de projet. Si la commission d'examen la refuse, celle-ci peut être soumise à nouveau dans un délai de deux semaines.

Coûts de l'examen 2500 CHF / 1250 CHF pour les examens partiels
Les frais d'examen sont facturés aux candidats avec la décision d'admission et doivent être réglés dans les 30 jours.

Inscription par e-mail à [info@svtb.ch /](mailto:info@svtb.ch)

Délai d'inscription Jusqu'au 31 mars 2026

Annulation En cas d'annulation après le délai d'inscription, des frais de traitement seront facturés selon le point 2.2 de la directive afférente au règlement d'examen.

*Examen partiel possible uniquement si l'autre partie a déjà été validée lors d'une session précédente.